



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé****Onzième session**

Genève, 20-22 mars 2017

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail**Projet de programme de travail correspondant
au sous-programme relatif à la coopération et
à l'intégration économiques pour 2018-2019****I. Introduction**

1. On trouvera ci-après une présentation du projet de programme de travail correspondant au sous-programme relatif à la coopération et à l'intégration économiques (ci-après « le sous-programme ») pour 2018-2019. Le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé (ci-après « le Comité ») est invité à l'adopter et à le recommander au Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour approbation. Tout produit ajouté, arrêté ou reporté par la suite sera pris en compte dans le cadre du Système intégré de suivi (SIS) utilisé par le secrétariat pour la planification, le suivi et la communication de rapports sur la mise en œuvre du programme. Les résultats de l'exécution du programme de travail seront soumis au Comité dans le rapport sur l'exécution des programmes pour l'exercice biennal 2018-2019.

2. Le projet de programme de travail découle de l'application d'une méthode de gestion axée sur les résultats, qui établit une relation logique entre les résultats considérés d'un point de vue hiérarchique (produits – résultats – incidences), que l'on appelle « chaîne des résultats », les ressources (humaines et financières), que l'on appelle « intrants », et les facteurs externes (stratégiques, de gouvernance, opérationnels, financiers) qui peuvent faire obstacle à la réalisation de l'objectif.

3. Les produits et activités du projet de programme de travail correspondent à ceux qui figurent dans l'avant-projet de budget-programme de la CEE pour l'exercice biennal 2018-2019. Ils relèvent des grandes catégories suivantes : a) réunions et documents correspondants ; b) autres activités de fond ; c) coopération technique, y compris les services de conseil, cours de formation, séminaires, ateliers et projets sur le terrain.



4. Les résultats et réalisations escomptées, accompagnés des mesures des résultats et des indicateurs de succès correspondants, sont présentés à l'annexe I sous la forme d'un cadre logique.

5. Le détail des publications proposées est fourni à l'annexe II. Les textes généraux portant autorisation et les textes spécifiques au sous-programme sont énumérés à l'annexe III.

II. Objectif, stratégie et facteurs externes

6. Le sous-programme a pour objectif d'améliorer le cadre de politique générale et de favoriser un environnement financier et réglementaire propice à une croissance soutenue, à l'innovation et à la compétitivité des économies de la région de la CEE.

7. Le sous-programme relève de la Division du commerce et de la coopération économique.

8. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des experts des gouvernements, des milieux universitaires et du secteur privé participent activement aux réunions de groupes d'experts et aux réseaux d'experts ; b) les gouvernements sont disposés à engager un dialogue sur les orientations à suivre et à prendre des mesures pour appliquer les recommandations et les normes ; c) les ressources extrabudgétaires nécessaires aux activités de renforcement des capacités, aux services consultatifs et aux projets opérationnels sont suffisantes.

III. Produits et activités à réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019

A. Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts : Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé

i) Services fonctionnels pour les réunions

1. Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé (12) ; Groupe de travail sur les partenariats public-privé (8) ; Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité (8) ; conférences internationales d'orientation sur des aspects spécifiques de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé (8).

2. Réunions du Groupe de travail sur le développement fondé sur le savoir du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (2).

ii) Documents de conférence

1. Rapports des sessions annuelles du Comité (2) ; séries de documents de présession pour les sessions du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé (2 ; 7 documents par série) ; rapports des réunions du Groupe de travail (2) ; rapports des réunions de l'Équipe de spécialistes (2) ; séries de documents de présession pour les réunions du Groupe de travail et de l'Équipe de spécialistes (4 ; 4 documents par série).

B. Autres activités de fond

i) Publications isolées

1. Études sur l'innovation au service du développement durable dans des pays en transition (2) ; études comparatives de certains aspects du développement fondé sur le savoir (3).

ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation

1. Catalogue annuel des bulletins d'information sur les activités du Centre international d'excellence de la CEE en matière de partenariats public-privé internationaux (2) ; catalogue annuel des bulletins d'information consacrés au développement fondé sur le savoir (2).

iii) Communiqués et conférences de presse

1. Catalogue annuel de communiqués de presse publiés à l'occasion de réunions, de colloques et de la parution de publications (2).

iv) Documentation technique

1. Mise à jour et gestion du site Web du sous-programme (2).

C. Coopération technique

i) Cours de formation, séminaires et ateliers

1. Cours de formation et de renforcement des capacités sur les partenariats public-privé, l'innovation et la compétitivité pour les décideurs de pays en transition (12) ; séminaires pour les décideurs de pays en transition sur les partenariats public-privé, l'innovation et la compétitivité (12).

Annexes

Annexe I

Réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats pour l'exercice biennal 2018-2019

Réalisations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015
a) Renforcement du dialogue international sur les politiques relatives à la promotion d'une croissance soutenue, de l'innovation et de la compétitivité dans la région de la CEE	Nombre de nouvelles pratiques optimales et normes internationales découlant du dialogue sur les politiques entre les États membres	Objectif	6	-	-
		Estimation		-	-
		Résultats effectifs			-
b) Meilleure compréhension, à l'échelon national, des orientations visant à promouvoir une croissance soutenue, l'innovation et la compétitivité	Nombre de nouvelles évaluations nationales et de nouveaux ensembles de recommandations pratiques spécialement adaptées, formulées en coopération avec les États membres concernés	Objectif	4	-	-
		Estimation		-	-
		Résultats effectifs			-
c) Amélioration de l'application, à l'échelon national, des recommandations pratiques et des normes de la CEE visant à promouvoir des politiques générales et un environnement financier et réglementaire propices à une croissance soutenue, à l'innovation et à la compétitivité	Nombre de nouvelles mesures prises par les États membres pour appliquer les recommandations pratiques de la CEE	Objectif	12	12	12
		Estimation		12	12
		Résultats effectifs			14

Annexe II

Détail des publications proposées pour 2018-2019

Publications isolées

<i>N°</i>	<i>Titre</i>	<i>Mandat</i>	<i>Version papier et/ou électronique</i>	<i>Dimension</i>	<i>Nombre de pages</i>	<i>Langue(s) originale(s)</i>	<i>Traduction(s)</i>	<i>Nombre d'exemplaires par langue</i>
1	Étude de l'innovation au service du développement durable de l'Azerbaïdjan	ECE/CECI/ICP/2013/2 annexe I, p. 10, par. III.3 d)	Papier et électronique	A4	155	E	R	200E, 300R
2	Étude de l'innovation au service du développement durable d'un pays en transition	ECE/CECI/ICP/2013/2 annexe I, p. 10, par. III.3 d)	Papier et électronique	A4	155	E, R		200E, 300R
3	Étude comparative de certains aspects du développement fondé sur le savoir	ECE/CECI/ICP/2013/2 annexe I, p. 10, par. III.3 c)	Papier et électronique	A4	155	E	R	200E, 300R
4	Étude comparative de certains aspects du développement fondé sur le savoir	ECE/CECI/ICP/2013/2 annexe I, p. 10, par. III.3 c)	Papier et électronique	A4	155	E	R	200E, 300R
5	Étude comparative de certains aspects du développement fondé sur le savoir	ECE/CECI/ICP/2013/2 annexe I, p. 10, par. III.3 c)	Papier et électronique	A4	155	E	R	200E, 300R

Supports promotionnels

<i>N°</i>	<i>Titre</i>	<i>Mandat</i>	<i>Version papier et/ou électronique</i>	<i>Dimension</i>	<i>Nombre de pages</i>	<i>Langue(s) originale(s)</i>	<i>Traduction(s)</i>	<i>Nombre d'exemplaires par langue</i>
1	Catalogue annuel des bulletins d'information sur les activités du Centre international d'excellence de la CEE en matière de partenariats public-privé internationaux	A/70/6 (Sect. 20), 20.65 b) ii)	Électronique	A4	5	E	n.d.	s.o.
2	Catalogue annuel des bulletins d'information sur les activités du Centre international d'excellence de la CEE en matière de partenariats public-privé internationaux	A/70/6 (Sect. 20), 20.65 b) ii)	Électronique	A4	5	E	n.d.	s.o.
3	Catalogue annuel des bulletins d'information consacrés au développement fondé sur le savoir	ECE/CECI/ICP/2013/2 annexe I, p. 10 par. III.3 c), A/70/6 (Sect. 20), 20.65 b) ii)	Électronique	A4	5	E	n.d.	s.o.
4	Catalogue annuel des bulletins d'information consacrés au développement fondé sur le savoir	ECE/CECI/ICP/2013/2 annexe I, p. 10 par. III.3 c), A/70/6 (Sect. 20), 20.65 b) ii)	Électronique	A4	5	E	n.d.	s.o.

Annexe III

Textes portant autorisation

A. Textes généraux émanant des organes délibérants et concernant la CEE

1. Résolutions de l'Assemblée générale

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
66/288	L'avenir que nous voulons
67/10	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasiennne
67/226	Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
69/8	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Initiative de l'Europe centrale
69/10	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté d'États indépendants
69/11	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de Shanghai pour la coopération
69/13	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire
69/83	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe
69/111	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique
69/142	Réaliser, pour 2015 et au-delà, les objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement arrêtés au niveau international pour les personnes handicapées
69/143	Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
69/225	Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables
69/272	Progrès accomplis dans l'élaboration d'un système d'application du principe de responsabilité pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
69/277	Déclaration politique sur le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales
69/313	Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba)

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
70/1	Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030
70/133	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
70/184	Les technologies de l'information et des communications au service du développement
70/201	Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable
70/204	Stratégie internationale de prévention des catastrophes
70/205	Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
70/221	Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
70/222	Coopération Sud-Sud

2. Résolutions du Conseil économique et social

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission
2013/1	Résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la Commission économique pour l'Europe
2015/12	Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies
2015/15	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

3. Décisions de la Commission économique pour l'Europe

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
A (64)	Les travaux de la Commission économique pour l'Europe
A (65)	Résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE
A (66)	Adoption de la déclaration de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable envisagés dans la région de la Commission économique pour l'Europe

B. Textes portant autorisation relatifs au sous-programme**1. Résolutions de l'Assemblée générale**

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
70/184	Les technologies de l'information et des communications au service du développement
70/213	Science, technique et innovation au service du développement

2. Résolutions du Conseil économique et social

<i>Numéro de résolution</i>	<i>Titre</i>
E/HLS/2013/1	Déclaration ministérielle adoptée à l'issue du débat de haut niveau de la session de 2013 du Conseil économique et social, intitulée « La science, la technologie et l'innovation au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et les perspectives ouvertes par la culture en la matière »
